ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES :

1ère insertion, par ligne...... 12 cts
Chaque insertion subsequente 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sepultures seront insérees au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
TOUS LES MERCREDIS
A SAINT-BONIFACE, MAN.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

BÉRUBÉ & CIE,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

LA COLONISATION

Dans L'ouest Canadien

A Monsieur J. P. Tardivel, Directeur de la "Vérité."

Mon cher Monsieur,

Je n'ai pu avant aujourd'hui répondre à l'article intitulé : "Qu'un congrès décide !" que vous me consacrez dans la "Vérité" du 1er avril.

Je suis seul, chargé d'une paroisse assez populeuse, et, vous le savez, nous sommes à une époque où les devoirs du saint ministère laissent peu de loisirs. Puis, il me fallait bien prendre le temps de m'assurer l'hospitalité quelque part. Je ne pouvais m'exposer à un nouveau refus en allant frapper à votre porte, et, après les reproches amers que vous avez adressés au "Trifluvien" pour m'avoir donné la place d'honneur dans ses colonnes, j'ai cru convenable d'attendre une invitation. Elle est venue : je l'accepte avec double reconnaissance.

Jean Paul est disparu. C'est mieux. Bien que j'aie le rire facile et que vous m'ayez suffisamment fait connaître le personnage qui se cache sous ce pseudonyme, je puis vous assurer n'avoir pas eu la moindre envie, même de sourire. Si Jean Paul n'a que de pauvres raisons à opposer à la colonisation du Manitoba et du Nord-Ouest, par contre, il en a d'excellentes pour taire son nom.

Je constate avec plaisir que vous traitez la question qui nous occupe avec beaucoup plus de modération qu'autrefois. Il n'y a pas encore longtemps, vous laissiez facilement contester dans votre journal la valeur de l'ouest canadien comme pays agricole. C'est bien dans la "Vérité" que l'on a été jusqu'à proposer de faire revenir ici ceux qui avaient eu le malheur de s'y fixer.

Aujourd'hui, vous admettez comme incontestable la fertilité de ce pays et la facilité relative de s'y faire un établissement. C'est un gros point de gagné ; car même en envisageant la question au point de vue élevé où vous vous placez, les intérêts matériels ont une grande importance.

Nous vivons dans un temps et dans un milieu où la fortune exerce une grande influence en toutes choses. Nous ne le savons que trop par expérience. En dehors des lettres et des beaux-arts, l'agriculture est le seul terrain sur lequel nous puissions rivaliser avec les Anglais, qui, grâce à leurs capitaux et à leurs aptitudes, sont les maîtres de nos mines, de nos meilleures forêts, de nos pouvoirs d'eau, de nos grandes industries. Malgré nos faibles ressources, notre vigueur et notre tempérament nous permettent le succès dans l'exploitation agricole. Ne devons-nous pas alors tourner toutes nos forces de ce côté et bien nous garder de perdre la chance de prendre notre part du *pays du blé*, où se concentre rapidement toute l'activité agricole ?

Si les calculs de Sir William Crook sont exacts, et tout indique qu'ils le sont, le blé devra subir une hausse continuelle. C'est la matière première de l'alimentation et rien ne peut le remplacer. Il n'est pas difficile de prévoir la baisse non moins continuelle que devront subir le foin et l'avoine, qui sont les deux grands produits de nos champs. Avec cette perspective, l'avenir, peu encourageant pour nous, ne peut que sourire aux fermiers de l'ouest, dont les terres sont essentiellement des *terres à blé*.

Dès son arrivée à la Rivière Rouge, Mgr Provencher fit des essais de culture. Observateur et homme pratique, il comprit quelles richesses immenses étaient détenues dans ce sol encore vierge. C'est pourquoi, rencontrant un jour un Canadien, il lui dit : "Mon ami, ayez bon courage ; cette contrée où aujourd'hui nous manquons de tout, sera plus tard un grand pays Vos enfants verront cela." En ouvrant ces vastes territoires à la civilisation, le courageux évêque missionnaire songeait sans doute au sort heureux que pourraient plus tard s'y créer ses compatriotes. Ne se croyant pas suffisamment aidé dans l'œuvre qu'on lui avait confiée, il laissa, un jour, échapper ce reproche, que nous n'avons pas cessé de mériter : "on nous abandonne, comme si nous ne faisions pa ici leur travail !"

Après avoir étudié attentivement l'Ouest, l'illustre géographe, Onésime Reclus, a écrit à notre adresse ces paroles remarquables : "L'émigration canadienne vers le Nord-Ouest est d'une importance CAPITALE. Travaillez-y de toute vos forces. Jetez là-bas des ILOTS canadiens. ......N'ayez crainte ; votre tour viendra. Mais pour que l'arbre vienne, il faut le planter."

Devons-nous, pour cela, quitter en bloc la province de Québec pour nous emparer de l'Ouest ? Vous me le faites dire ; mais en revoyant plus attentivement ce que vous appelez mon plaidoyer, vous y lirez : "J'exhorte vivement tous ceux qui peuvent vivre ici à y rester."

Quelque temps auparavant, m'adressant à un cultivateur, j'écrivais, dans une lettre publiée par presque toute la presse française du Canada et des Etats-Unis : "A moins de motifs sérieux, ne vous déplacez pas........ Rien n'est doux à habiter comme notre province de Québec."

Vous établissez, en termes éloquents, l'importance de grossir le chiffre de notre population C'est peine inutile : tout le monde est d'accord sur ce point. Ce que nous voulons, c'est de retenir "dans le Canada" ceux des nôtres que des revers, des insuccès, des familles nombreuses, le goût des aventures ou d'autres raisons poussent en dehors de notre province. Ce que nous voulons, c'est changer "l'émigration" aux Etats-Unis en "immigration" vers les prairies de l'Ouest ; fixer au sol les milliers de familles qui prennent actuellement le chemin de la république voisine ; fermer cette plaie effrayante de l'émigration qui nous a déjà tant affaiblis et par laquelle menace de s'échapper toute notre vie ; retenir, faire circuler dans le corps national, envoyer aux extrémités tout ce sang vigoureux qui ne peut rester au cœur. Voilà ce que veulent les amis de la colonisation de l'Ouest, pas autre chose. Est-il besoin d'un congrès pour étudier si cette politique est la bonne ?

Vous proposez d'attendre, pour activer ce mouvement, que la question des écoles et de la langue française soit réglée dans le sens de la justice et de la liberté. Nous n'avons que trop attendu. Mais vous ne voyez donc pas courir vers l'Ouest ces multitudes d'étrangers ? Attendre...... que les meilleures terres soient prises ? Attendre......., n'est-ce pas donner à l'ennemi le temps de se fortifier de plus en plus ? Là-bas, on nous appelle ; c'est le moment de la lutte, de l'épreuve. Nous pouvons, tout en nous protégeant nous-mêmes, porter secours. Vous répondez : attendez ! nous n'aimons pas à nous battre. Quand le danger sera passé, nous irons jouir du fruit de vos sacrifices. On rencontre de ces procédés dans l'histoire des Yankees, pas dans celle de la chevalerie française.

Une famille alla dernièrement dans un presbytère exposer son projet d'aller au Manitoba. Le curé objecta la question des écoles ; il valait mieux attendre. Quelques jours plus tard, la même famille partait pour les Etats-Unis. Là, voyez-vous, la question des écoles comme celle de notre langue est toute réglée.

D. GÉRIN Ptre.

(*A Suivre*)

DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

Joliette

Vingt-huit élèves du collège de Joliette viennent d'être expulsés pour avoir refusé de pelleter la neige sur leur jeu de balle. Ces élèves ne pourront pas retourner au collège avant l'an prochain, et répèteront leur classe.

Nicolet

Sa Grandeur Mgr Gravel, évêque de Nicolet a été interrogé sur le terrible accident qui vient d'arriver à la basilique de Nicolet. Sa Grandeur [illegible] le malheur qui vient de frapper tout le diocèse. Monseigneur Gravel ne partage point l'avis de ceux qui imputent à l'architecte, M. Saint-Jean, la faute de l'écroulement. Il verse plutôt dans l'opinion que les devis de l'architecte n'ont pas été suivis comme ils auraient dû l'être et il croit aussi que le surchauffage des murs gelés a été l'une des principales causes de l'effondrement.

Quebec

Quatre jeunes gens de Québec sont chargés par un syndicat local d'aller exploiter quelques claims au Klondyke. Ces jeunes mineurs partiront sous peu.

Le gouvernement a reçu une dépêche spéciale, venant sans doute des Iles de la Madeleine, à l'effet que le "Gaspesia" est remorqué par le "Kite," on ne sait à quelle destination. On croit qu'il sera dirigé vers Sydney ou Louisbourg.

On ne croit pas que le "Gaspesia" ait subi d'avaries.

Maskinonge

La maison de M. Pierre Bellemare, cultivateur de Saint-Alexis des Monts a été la proie des flammes. Mme Bellemare étant seule à la maison avec ses deux filles, il n'y eut presque rien de sauvé du ménage. Les voisins qui sont très éloignés, arrivèrent trop tard pour porter secours. Le feu a originé par la cheminée.

Les pertes sont d'à peu près $700.00, et il n'y a qu'une très faible assurance.

Saint-Jean

Une nouvelle qui ne manque pas de réjouir les "sports," c'est que le Saint-John's Yacht Club vient de décider que de grandes régates auront lieu dans le cours de l'été ; on sait que les Américains viennent en foule à cette occasion, jouir des splendeurs du Richelieu.

Megantic

Somerset—Anselme Boucher, ce père dénaturé qui a fait brûler son petit enfant a été conduit après l'enquête, à Arthabaska, sur ordre du coroner, pour être traduit devant le magistrat. L. H. Grenier, huissier de Plessisville, en l'absence du grand connétable, a été chargé de conduire Boucher à la prison. Celui-ci était calme et s'est laissé conduire aisément pas l'huissier seul. Le Dr Triganne, coroner, dit qu'après l'étude qu'il a faite de l'individu, il n'a aucun doute qu'il devait être envoyé à l'asile des aliénés.

Mme Boucher est dans une excitation nerveuse inquiétante après tant d'événements aussi tragiques.

Deux-Montagnes

La maison où s'est déroulé le drame sanglant de Saint-Canut vient d'être vendue à M. Stanislas Gravel, fleuriste de Montréal.

On dit que M. Gravel va en prendre possession incessamment.

Saint-Hyacinthe

A commencer du 1er mai prochain, la "Tribune," de Saint-Hyacinthe, paraitra à deux éditions, quotidienne et hebdomadaire.

Un individu que la police et la justice surveillent, de passage à St-Hyacinthe a mis en circulation frauduleusement une bonne quantité de "piastres" en argent américain, "Trade Dollars," n'ayant à leur face que 43 cts de valeur pour le plein montant de une piastre. Voici son mode de procéder : il entrait chez un marchand quelconque, achetait pour 5 cts et donnait son mauvais dollar pour, ou bien il demandait à faire changer sa piastre.

Après en avoir placé un certain nombre il s'aperçut qu'on l'observait.

Montreal

A la gare Windsor, l'autre soir, une foule de curieux faisaient cercle autour d'un gaillard, qui a fait courir tout Montréal pendant les dernières semaines, au musée de M. Thomas Burdett, où il s'exhibait comme curiosité.

Et il y avait de quoi : car ce n'est pas tous les jours qu'il nous est donné de voir un représentant de l'espèce humaine atteignant la hauteur de 7 pieds 9½ pouces. Ce phénomène qui vient du Kentucky est âgé de 29 ans et a nom le colonel Baker. Si les grades devaient être donnés en raison de la stature, il mériterait bien de passer général. Ce qu'il y a de plus comique, c'est que son compagnon, qui est âgé de 49 ans, n'a que 36 pouces de haut.

Le nain et le géant s'entendent à merveille. Tant il est vrai que les extrêmes se rapprochent !

AUX ETATS-UNIS

NEW-YORK

Le XIXe siècle aura été le siècle de la vapeur, le XXe serait celui de l'air liquide. Charles Tripler, illustre physicien de New-York, a fait de merveilleuses expériences qui feront que l'air liquide sera bientôt destiné à remplacer la vapeur dans de multiples applications et amènera dans l'industrie une révolution analogue à celle qu'a produite l'invention de la vapeur. Ce physicien transforme l'air de son laboratoire en un liquide clair et brillant qui boue sur la glace, qui gèle l'alcool pur et qui brûle l'acier comme si c'était du papier. Et d'autre part, il verse cet étonnant liquide dans une saucière d'étain et l'en fait couler comme si c'était de l'eau. L'air liquide peut être appliqué à une machine quel-conque aussi facilement que la vapeur. Déjà une maison de Philadelphie fait des essais pour l'application de l'air liquide à toutes les variétés de véhicules automobiles.

CHICAGO

Le célèbre critique littéraire Ed. Rod sera à Chicago vers le 23 ou 24 avril. Ce sera une fête pour les littérateurs.

—M. Ignace Fortin, le charpentier bien connu, demeurant 54 Oregon Ave., travaillait à l'érection d'une bâtisse lorsqu'il fit un faux pas, qui a eu pour résultat des lésions internes. On a dû lui faire une opération des plus douloureuses. Il est traité par le Dr Caron, aidé de plusieurs médecins du collège médical.

BOURBONNAIS, ILL

Après une absence de 17 mois, M. Joseph Delongchamp est arrivé chez lui. Il venait de Chebanse et a fait le parcours à pied, étant court d'argent. Delongchamp avait disparu un beau matin mystérieusement de Bourbonnais au mois d'octobre 1897, en disant à sa femme qu'il serait de retour pour midi. Il s'était dirigé vers l'Etat de l'Arkansas où il avait trouvé de l'ouvrage. Seulement le 22 décembre, il lui est arrivé un accident fatal en conduisant une voiture attelée de mulets. Le camion s'est renversé et lui a fracturé les deux jambes. On ne sait vraiment comment il a pu faire ce grand trajet à pied. Delongchamp a 33 ans et c'est la seconde fois qu'il fait ce jeu.

Le Manitoba.

Mercredi, 19 Avril 1899

TOUJOURS LA "VERITE"

Dans la polémique que nous avons—bien malgré nous—engagée avec la "Vérité," nous nous sommes adressé au journal, non à son directeur, évitant au moins, ne pouvant taire absolument notre pensée, ces personnalités vulgaires qui attestent autant l'impuissance que le dépit.

La "Vérité" procède autrement ; par où elle se trahit et montre combien elle est vexée de ne pas voir notre drapeau s'incliner devant son petit pavillon.

Elle laisse le terrain de la raison pour celui de l'emportement, le terrain des questions débattues pour celui du dénigrement des personnes ; le terrain de l'argumentation pour celui de l'injure, basse et plate ; le terrain de l'ordre public pour celui qui confine à la vie privée.

On se demande ce que les principes, la doctrine, la cause des écoles en particulier, vont y gagner ?

On pourrait également se demander comment tout cela s'accorde avec les recommandations de l'encyclique "Affari vos" ?

Elle nous répondrait, sans doute, qu'étant, "by self appointment," l'interprète infaillible de la parole du Pape, elle n'a cure de nos indiscrets désirs.

Mais, venons-en au fait.

Nous disions, récemment, qu'un certain article de la "Vérité" était au suprême degré "répréhensible."

L'expression n'aura point paru très outrée, assurément, à nos lecteurs. Nous aurions pu écrire le mot "malsain," au lieu de "répréhensible," et il n'aurait pas été trop fort.

Le mot "répréhensible" marque bien une grande divergence d'opinion, mais il ne comporte rien d'acerbe ; il semble même s'en dégager comme une espèce de regret.

Il paraît, néanmoins, que, sous notre plume, c'est un crime—un crime de lèse-majesté contre la suprématie du rare génie qui perche là-bas.

Nouveau Jupiter, il nous lance un gros "quos ego"......formidable ?......non, mais d'une arrogance caractéristique.

S'adressant à MM. Bernier (père et fils, s'il vous plaît) il leur dit : Manants que vous êtes, comment osez-vous me contredire ?

Nous allons citer tout le morceau ; il met en pleine lumière le doux et aimable caractère de la "Vérité :"

"Nous invitons MM. Bernier, père et fils—car M. le sénateur est l'âme dirigeante du MANITOBA—à vouloir bien nous dire en quelle honneur ils prennent ce ton ?"

Le "ton," notez-le, c'est de nous être permis de trouver "répréhensible" l'article de la "Vérité."

Celle-ci continue :

"Ce serait peut-tère un peu excusable si M. Bernier père avait fait de grands sacrifices, des sacrifices notoires en faveur de la question des écoles ; s'il avait consacré gratuitement beaucoup de son temps et de ses travaux à défendre la cause de la minorité ; ou s'il avait soutenu de ses deniers les écoles catholiques. Si M Bernier père avait fait quelque acte héroïque de ce genre, on pourrait lui passer les airs fendants qu'il se donne. Mais nous n'avons jamais entendu dire que M. le sénateur Bernier se soit immolé, pécuniairement parlant, pour la cause des écoles. Nous sommes sous l'impression que c'est un brave homme tout à fait semblable au commun des mortels, soignant avant tout ses affaires personnelles."

Et après cela, quelle conclusion attendez-vous, lecteurs ?

Que M. Bernier doit s'amender ?

Non ! !

Mais que M. Bernier n'a pas le droit d'avoir, sans ces sacrifices "héroïques" préalables, son opinion sur les écrits de la "Vérité."

Vous ne voyez pas le rapport qu'il y a entre toutes choses ! ! !

Nous non plus ! Mais c'est ainsi pourtant. Nous citons

"Dès lors nous lui demandons, en quel honneur se permet-il d'affirmer, sans la moindre preuve, qu'un de nos écrits "est au suprême degré répréhensible."

Ainsi—c'est la fine logique de notre altier confrère—pour oser regarder la "Vérité," il faut d'abord avoir une sacoche bien remplie, faire sonner très fort les gros sous, s'immoler "pécuniairement"—les souffrances morales ne sont rien ; en d'autres termes, il faut payer ; autrement, nenni, pas de faveurs de la gracieuse déesse.

On ne discute ni ne réfute semblables excès. On se contente de les reproduire pour la honte et le châtiment de ceux qui s'y livrent.

Ils sont l'aveu le plus complet de l'impuissance intellectuelle et de l'absence de vues droites et hautes. Un publiciste qui voit dans son état une œuvre de bien à faire ne descend pas à de telles vilenies. Il cherche à convaincre, non par le pugilat, non par le dénigrement, mais par l'argumentation, à laquelle il n'est pas défendu de donner, par des expressions piquantes et vives quelquefois, une chaleur communicative.

Il se garde toujours des scènes d'arrière-boutique.

Il serait facile de rétorquer à la "Vérité. Le numéro qui nous apporte cet échantillon de sa polémique contient tout ce qu'il faut pour cela. Nous ne le ferons point.

En réalité, nous nous réjouissons plutôt que nous nous affligeons, de cet incident. Il servira à dessiller bien des yeux sur le compte de cette feuille, dont le nom même est une imposture. Il est trop facile d'y voir les instincts auxquels on y obéit.

Nous ne poussons cependant pas ce sentiment de joie au delà de toute mesure. S'il n'y avait, dans la vie publique, que des rencontres comme celle de la "Vérité," ce serait fort ennuyeux. Mais il y a des compensations. Notre polémique avec la "Vérité," et d'autres circonstances de la lutte scolaire, ont valu à notre journal, et aux MM. Bernier, (père et fils) constamment, et tout récemment encore, des appréciations que la discrétion nous fait un devoir de garder par devers nous. Il en est venu de membres éminents de l'épiscopat même. Tout en respectant le caractère confidentiel de ces témoignages, rien ne peut en détruire l'existence.

Nous y puisons des consolation, qui nous pénètrent de reconnaissance pour ceux à qui nous les devons et nous dispensent de rechercher les certificats de la "Vérité. Voici l'un de ces témoignages, cependant, qui est public ; on ne saurait nous trouver en faute si nous le reproduisons.

Le "Northwest Review," publié avec l'approbation des autorités ecclésiastiques, disait, le 4 avril, en parlant des représentants de la minorité au parlement : "Leur dossier, sur cette importante question scolaire est sans tache."

LE PEUPLE CANADIEN-FRANCAIS

Le secret de sa force

Il suffit d'ouvrir notre histoire et d'en feuilleter les pages, pour y découvrir bien vite quel fut le levier puissant qui nous a permis, jusqu'à présent, de soulever tous les obstacles à notre épanouissement comme peuple sur cette terre d'Amérique.

Abandonnés par la mère-patrie, les braves soldats qui furent nos pères jurèrent solennellement, aux pieds des autels, de conserver intactes et toujours leur langue et leur religion.

Après avoir combattu vaillamment sous l'étendard glorieux de la France, vaincus enfin par le nombre et le délaissement, ils s'unissent par les liens étroits de la vraie fraternité, pour cultiver et faire fructifier de moissons abondantes la terre qu'ils ont arrosée auparavant de leur sang de martyrs.

Martyrs en effet du dévouement et du patriotisme le plus pur et le plus fidele, nos pères le furent; apôtres de la civilisation et de l'évangélisation des peuplades indiennes de l'Amérique du Nord, ils le furent aussi.

Personne ne saurait leur enlever le titre de gardiens zélés de la langue française et de la doctrine catholique au Canada.

Au milieu de leurs douleurs, de leurs difficultés sans nombre et de leur misères, nos pères comprirent toute la grandeur de leur mission sur cette terre du Canada ; à travers le sombre nuage dont leur existence était environnée, ils aperçurent un avenir brillant et dans leur noble ambition, ils placèrent nos destinées sur la base solide du patriotisme français et de la religion catholique.

Ils s'unirent pour leurs luttes, à leurs guides spirituels, poursuivant ensemble les mêmes aspirations.

Ils comprirent que l'Eglise et l'Etat sont deux pouvoirs demandant nécessairement l'union la plus intime afin que, s'entr'aidant mutuellement, respectueux des droits de l'un et de l'autre, ils puissent ensemble faire le bonheur des peuples et s'en faire aimer.

De cette franche union du peuple canadien à son clergé, de son attachement aux croyances de ses aïeux, à sa langue, à sa religion, découlent sa puissance, sa grandeur nationale; de là, nous oserions dire, découle sa force de résistance, car depuis sa naissance il a eu à supporter des attaques ininterrompues.

Doux et patient, mais ferme et confiant dans l'avenir, notre peuple a marché en avant, sans agression contre les droits d'autrui, se contentant toujours de défendre avec la même énergie ses propres droits.

Le premier acte officiel de nos pères fut un acte de soumission chrétienne aux nouvelles autorités.

Le second fut leur refus énergique de prêter ce fameux serment du "test" qu'une insolente oligarchie voulait leur imposer contre tout sentiment d'honneur, de dignité et de justice.

De même que l'on dit d'un homme qu'il s'impose par son premier acte, de même nous pouvons dire que les Canadiens-Français ont montré bien vite ce qu'ils étaient et ce qu'ils seraient plus tard.

Nous n'obéirons pas, ont-ils répondu fièrement, à cette injonction odieuse, contraire aux préceptes sacrés de notre foi. Dépouillez-nous de nos droits de citoyens, persécutez-nous, mais nous obéirons avant tout à notre sainte Eglise.

Voilà pour nous un bel exemple. Par cette action, par ce refus noble et déterminé, les vainqueurs purent nous connaître, ils apprirent à nous respecter, et abandonnèrent leur idée sinistre.

En 1875 les Etats de la Nouvelle Angleterre se réunissent pour se révolter contre la mère-patrie, et font une propagande extraordinaire pour entrainer le Canada dans le mouvement.

Les Canadiens refusent nettement de les suivre, combattent avec ardeur pour l'Angleterre et prouvent ainsi leur loyauté d'une manière éclatante.

Le premier de nos actes fut donc un acte de soumission, le second un acte de foi, le troisième un acte de loyauté.

Après de telles actions, il nous semble que les détenteurs du pouvoir auraient dû reconnaître la noblesse du peuple qu'ils gouvernaient.

Malheureusement le fanatisme n'avait fait, pendant ce temps, que sommeiller pour se réveiller plus agile et plus mordant.

Loin de la tutelle de l'Angleterre, animés de sentiments anti-français et anti-catholiques, manquant de cette générosité qui respecte les droits et les croyances des autres, les chefs de la colonie devaient étouffer le sentiment de la reconnaissance et du respect pour entrer dans la voie de la persécution.

Le temps ne fut pas long avant que nos ancêtres eussent à combattre pour la conservation de leur langue. C'est alors que l'on vit ces luttes constitutionnelles qui firent sortir de nos rangs des chefs politiques éclairés, aux vues larges, aux regards puissants, au caractère ferme et brave; des orateurs dignes de monter sur les plus grandes tribunes, tout un peuple enfin loyalement et solidement uni autour du même drapeau.

Il faut lire cette épopée pour en goûter toutes les grandeurs.

Cette lutte devait durer longtemps pour enfin avoir une trêve.

Nous sommes en 1899; le siècle à venir s'annonce avec des couleurs d'orage.

Nous souffrons au Manitoba de la même persécution qui a assailli nos pères, nous avons à faire les mêmes combats. Instruisons-nous donc dans le passé, ayons la même énergie, le même courage. Songeant à l'avenir nous lirons notre histoire, et nous y verrons indubitablement que le secret de notre force passée se trouve dans une union solide entre nous, dans l'attachement à notre foi, dans l'amour de notre langue, dans la loyauté envers la couronne, en même temps que dans la lutte continuelle et dans la réclamation incessante de nos droits.

Nous devons notre force enfin à la pureté de nos mœurs. C'est de là que découle l'accroissement merveilleux de notre population.

La prospérité ou la décadence d'un peuple se juge d'après l'échelle de sa moralité ou de son immoralité.

N'oublions jamais cette vérité. Nos familles canadiennes doivent leur efflorescence à cette vertu.

Conservons donc religieusement et avec un légitime orgueil ce principe moral qui sera pour nous l'un des gages certains de notre prospérité future et de notre influence. XXX

EXTRAITS DE L'ENCYCLIQUE "AFFARI VOS"

Sans religion, point d'éducation morale digne de ce nom, ni vraiment efficace........................

.........Or, pour le catholique, il n'y a qu'une seule vraie religion, la religion catholique ; et c'est pourquoi, en fait de doctrines de moralité ou de religion, il n'en peut accepter ni reconnaître aucune qui ne soit puisée aux sources mêmes de l'enseignement catholique.

La justice et la raison exigent donc que nos élèves trouvent dans les écoles non seulement l'instruction scientifique, mais encore des connaissances morales en harmonie, comme Nous l'avons dit, avec les principes de leur religion..........................

........De là, la nécessité d'avoir des maîtres catholiques, des livres de lecture et d'enseignement approuvés par les évêques, et d'avoir la liberté d'organiser l'école de façon que l'enseignement y soit en plein accord avec la foi catholique, ainsi qu'avec tous les devoirs qui en découlent............

.........Quand donc les catholiques demandent, et c'est leur devoir de le demander et de le revendiquer, que l'enseignement des maîtres concorde avec la religion de leurs enfants, ils usent de leur droit.

....

Ces principes de jugement et de conduite, qui reposent sur la vérité et la justice.....................

.........Il n'est pas permis de les révoquer en doute, ni de les abandonner en aucune façon. Aussi, lorsque la nouvelle loi vint frapper l'éducation catholique dans la province du Manitoba, était-il de votre devoir, Vénérables Frères, de protester ouvertement contre l'injustice et contre le coup qui lui était porté ; et la manière dont vous avez rempli ce devoir a été une preuve éclatante de votre commune vigilance, et d'un zèle vraiment digne d'évêques.

LA PLACE DE JUGE EN CHEF

L'hon. juge Killam vient d'être nommé juge en chef de la province, en remplacement de Sir Thomas W. Taylor, démissionnaire. Le nouveau titulaire est très digne de la haute promotion dont il a été l'objet ; son mérite et ses capacités sont en dehors de toute contestation. Mais cette position de premier magistrat de la province était, de par droit d'ancienneté, due à l'hon. juge Dubuc, dont, au reste, la science du droit et les aptitudes sont égales, sinon supérieures, à celles d'aucun de ses collègues sur le Banc.

Le gouvernement a commis injustice grave envers l'éminent juge et envers la nationalité à laquelle il appartient. Nous regrettons beaucoup cette injustice, mais elle ne nous surprend point. M. Laurier a donné, avant aujourd'hui, la mesure de ce qu'il veut faire pour ses compatriotes du Manitoba.

Le Rev. Père Lacombe

Le Révérend Père Lacombe, le vétéran des missionaires parmi les sauvages du Nord-Ouest, était à Ottawa il y a quelques jours, pour affaires au ministère de l'Interieur. Il cherche à obtenir de M. Sifton son assistance pour une colonie de Métis, à cent milles à l'est d'Edmonton, sur le bras nord de la Saskatchewan.

Pendant son séjour à Ottawa, le Rév. Père Lacombe a eu la joie de recevoir un portrait que lui envoyait Sa Majesté la Reine, comme preuve de l'appréciation qu'elle fait de son infatigable dévouement à la cause de la colonisation des sauvages.

Le portrait était accompagné des quelques lignes suivantes, écrites par la princesse Béatrice à Lady Minto :

"La Reine a été vivement intéressée de ce qu'elle a appris du Père Lacombe et se rend avec plaisir à votre suggestion de lui offrir son portrait. Je vous envoie donc une petite gravure que la Reine a considérée préférable à une photographie."

Le Père Lacombe est très heureux du présent royal.

Nous offrons nos félicitations au vénéré missionnaire.

***

Lord Strathcona a dernièrement fait cadeau au Rev. Père Lacombe de la somme de $500.00 pour ses oeuvres des Métis du Nord-Ouest.

DECES

Nous annonçons avec regret la mort de Mlle Marie-Louise Bertrand, de Winnipeg. Mlle Bertrand était âgée de vingt ans. Sa dépouille mortelle a été exposée chez son oncle, l'Hon. Juge Dubuc. Les funérailles ont eu lieu ce matin, à la cathédrale, avec un nombreux concours de parents et d'amis. La messe de requiem a été chantée par Monsieur le curé Messier. Les porteurs étaient : MM. A. J. H. Dubuc, J. Bourgouin, A. Bertrand, J. Prud'homme, Lucien et Albert Dubuc. Nous présentons à Madame Bertrand et à la famille l'expression de nos sympathies à l'occasion de ce décès.

DANS LE MONDE POLITIQUE

L'Hon. M. Sutherland, de Kildonan, n'est plus sénateur. Son siège a été déclaré vacant jeudi dernier. Il y avait deux ans que M. Sutherland ne pouvait, pour cause de santé, se rendre à Ottawa.

***

Ainsi que nous le prévoyions, la législature a ajourné ses séances jeudi dernier, pour ne les reprendre que le 15 juin. Plusieurs députés désiraient cet ajournement afin de pouvoir s'occuper de leurs semailles. Pendant l'ajournement, MM. Greenway et McMillan vont à Ottawa pour travailler au transfert à la province, par le gouvernement fédéral, des terrains et du fonds scolaires du Manitoba.

***

M. A. B. Gillis vient d'être nommé député-orateur de la chambre législative aux Territoires du Nord-Ouest.

Le Passe-Temps

Nous donnons ci-après les noms des morceaux de musique contenus dans le dernier numéro du *Passe-Temps* (105), afin que nos lecteurs puissent se convaincre du bon marché de cette excellente publication musicale qui devrait se trouver entre les mains de toute personne s'intéressant à la musique :

Le reveil d'un beau jour, F. Aerts ; Pie Jesu, Stradella ; L'amour qué qu'c'est qu'ça, XXX ; Pour qui ton cœur ? Bévignani ; Sourires printaniers (marche ou cake walk,) A. Bosc.

Il parait un numéro à 20 pages tous les 15 jours Abonnement, avec primes, $1.50 par année ; un numéro, 5 cents. Adresse : le *Passe-Temps*, Montréal, Can.

REVISION DES LISTES ELECTORALES.

Le gouvernement vient d'ordonner la revision des listes électorales

Les proclamations nommant les greffiers et les officiers reviseurs ont été émanées lundi dernier

Voici ce qui concerne particulièrement notre population :

Saint - Boniface.—Greffier, M. E. Paradis, St-Boniface ; reviseur, S. H. le Juge Prendergast.

Carillon.—Greffier, M. J. K. McMillan, Union Point ; reviseur, S. H. le Juge Prud'homme.

LaVérandrye.—Greffier, M. A. Gauthier, Lorette ; reviseur, S. H. le Juge Prud'homme.

Morris — Greffier, M. Robt. McTavish, Morris ; reviseur, M. D. W. McKerchar, Winnipeg.

Woodlands.—Greffier, M. H. Chartrand, St-Laurent ; reviseur, M. Alex. Dawson, Winnipeg.

Lorne.—Greffier, M. A. C. Kerr, Miami ; reviseur, M. C. H. Royal, Winnipeg.

Dauphin.—Greffier, M. J. Robertson, Gilbert Plains ; reviseur, M. F. L. Davis, Neepawa.

Les listes seront fermées le 16 mai prochain. Tous ceux qui désirent faire inscrire leurs noms devront par conséquent le faire avant cette date.

D'après l'acte électoral, pour être inscrit il faut avoir résidé un an dans la province, et un électeur doit se faire inscrire sur la liste de la division électorale où il a résidé durant les trois derniers mois.

La date des élections générales n'est pas encore fixée officiellement.

DANS LE MONDE RELIGIEUX

Dimanche dernier, à la cathédrale, Mgr Langevin a prêché un éloquent sermon sur la vocation. Dans la soirée Mgr L'Archevêque prêchait à l'église Ste-Marie, sur la charité. Sa Grandeur profita de cette circonstance pour féliciter les catholiques de Winnipeg d'avoir entrepris de fonder un orphelinat.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Le 5 mai sera le jour de la "Fête des Arbres."

—Un élévateur sera construit à Emerson, cet été.

—Voyez l'annonce de D. W. Fleury, en 1er page !

—M. William Lagimodière, de Lorette, était à Saint-Boniface ces jours derniers.

—Le C. P. R. changera probablement l'heure de ses trains, la 15 mai prochain.

—Sir Van Horne, président du C. P. R., fait en ce moment sa tournée annuelle dans l'Ouest.

—Une grosse malle venant de de Dawson City est arrivée à Winnipeg dimanche dernier.

—On rapporte que l'Hôpital de Saint-Boniface pourrait bien être agrandi d'ici à quelque temps.

—Un grand nombre de constructions seront élevées à Winnipeg, pendant le cours de l'été.

—Le prochain recensement sera vraiment intéressant. L'immigration, depuis un an surtout, a pris des proportions extraordinaires. C'est une moyenne de cinq à six mille immigrants par mois qui nous arrivent pour cultiver les terres de l'Ouest.

—Un grand choix de gants de toutes sortes et à bon marché au "Bazar" Avenue Taché, Saint-Boniface.

—Il y a en ce moment une équipe d'hommes occupés à travailler sur le chemin de fer Southeastern.

—On dit que John L. Sullivan, l'ex-champion boxeur, viendra peut-être à Winnipeg d'ici à quelque temps.

—Lundi matin, à Treherne, des voleurs ont fait sauter, par la poudre, un coffre-fort dans les bureaux de la compagnie Massey-Harris. Ils ont emporté $500.

—Le sergent Carroll, de Winnipeg, est l'officier qui présidera aux exercices du corps de Cadets, au collège de Saint-Boniface. Les exercices ont commencé hier.

—Melle Alice Bertrand, fille de M. Théo. Bertrand, de cette ville, est revenue dimanche dernier d'une promenade de quelques mois dans la province de Québec.

—Vers 6.30 hrs. hier soir à Winnipeg, Mde Middleton, qui montait une bicyclette, rue Main, a été renversée et tuée par une paire de chevaux lancés à l'épouvante.

—Jolie question : un correspondant vient d'écrire au "Free Press" lui demandant quel est l'homme le plus gros de Winnipeg. Le journal a donné en plaisantant l'information demandée.

—Un feu considérable s'est déclaré vendredi dernier à Carman, et en quelques heures plusieurs importantes maisons de commerce ont été consumées. Les pertes sont de $20,000. Il y a quelques assurances.

—Les gagnants de moulins à coudre dans le tirage ouvert par la "Royal Crown Soap Co." pour la semaine finissant le 18 avril, sont les suivants : Mme Johnson, Fountain St., Winnipeg ; Mme A. Bray, Logoch, Man ; Melle Hannah J. Wrighton, Wapella. N. W. T. La "Royal Crown Soap Co." continuera ce tirage, donnant trois moulins par lundi, jusqu'à avis contraire.

—Le moulin Ogilvie, à Winnipeg, subira des améliorations importantes d'ici à bientôt. M. F. W. Thompson, le gérant de l'établissement au Manitoba, vient de déclarer que la compagnie Ogilvie entendait faire ici l'un des plus gros moulins du genre en Amérique. M. Thompson dit que d'après les rapports reçus, le nombre d'acres en culture augmentera de 20 par cent cette année.

—Pour habillements tout faits ou sur commande, on ne saurait mieux trouver que chez M. C. A. Gareau, bloc Hargrave, enseigne des ciseaux d'or, Winnipeg. M. Gareau est un de ceux qui ne ménagent rien pour satisfaire leur clientèle. Arrivé au Manitoba à 18 ans, avec de faibles ressources, il a su, par sa connaissance des affaires se créer une belle position. Il est au nombre des hommes de commerce qui peuvent se féliciter de leurs succès.

—Voulez-vous vous procurer de beaux objets d'art, des copies de tableaux fameux d'Europe et d'Amérique, et faits d'après les originaux des meilleurs artistes connus, reproduisant des sujets sacrés, ou representant des peintures de vie réelle ou des fleurs? Sujets sacrés : La Madone, par Raphaël ; Ecce Homo, par Guide de Reni ; l'Immaculée Conception, par Murillo ; le Christ guérissant les malades, par Dietrich ; etc., sont exposés gratuitement aux bureaux de la "Royal Crown Soap Co.," rue King. On peut se procurer ces images pour des enveloppes du savon "Royal Crown," ou pour une somme légère avec un certain nombre d'enveloppes. Emaillés ou vitrés, avec bordure dorée, suspendant avec un chaînon de cuivre, ces fac-simile ont une belle et gracieuse apparence.

Chronique de la Province

(De nos correspondants particuliers)

STE-ROSE DU LAC

M. le vicomte d'Aubigny a fait cadeau à la nouvelle église d'une belle cloche pesant 3,000 lbs.

SAINT-CLAUDE.

—Une assemblée de paroisse s'est tenue à Saint-Claude dimanche, 2 avril, pour aviser à l'agrandissement de l'église. La proposition a été accueillie à l'unanimité, et chacun s'est engagé à concourir à l'œuvre en donnant la valeur d'une corde de bois et quelques journées de travail. Les travaux commenceront dès les premiers beaux jours de l'été.

On espère pouvoir commencer les travaux bientôt; les préparatifs se font avec beaucoup d'entrain et le printemps nous trouve remplis d'espérance.

SAINTE-ANNE DES CHÊNES

Un pénible accident est arrivé dans cette paroisse samedi dernier. M. Ch. Chartier, cultivateur, était à chasser, quand par hasard son fusil se déchargea. Le malheureux chasseur reçut la décharge dans le pouce, lequel fut terriblement mutilé. M. Chartier a dû se rendre à l'hôpital de St-Boniface où la partie malade a été amputée ; il ne pourra pas laisser l'hôpital avant plusieurs jours.

La paroisse vient de perdre un de ses cultivateurs les plus considérés, dans la personne de M. Joseph Bélanger, décédé la semaine dernière. Le défunt était âgé de 62 ans ; il laisse une femme et plusieurs enfants, dont l'un, M. Gonzague Bélanger, est élève de Philosophie au collège de Saint-Boniface. M. Bélanger jouissait de l'estime de tous ceux qui le connaissaient; aussi ses funérailles se sont faites au milieu d'une affluence considérable. Nous présentons à la famille l'expression de notre sympathie

—M. Theophile Paré, le digne député de LaVérandrie, est revenu de Winnipeg, où ses devoirs parlementaires l'avaient appelé depuis un mois.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

La semaine dernière Monsieur Alfred Brulé, de St Joseph, conduisait à l'autel Mademoiselle Alexina Plamondon. Le mariage se fit privément, ainsi que celui de M. Desjardins, de Pembina, à Mademoiselle Joséphine Marion. Monsieur le Capitaine Thibault touchait l'orgue et les Demoiselles Thibault chantèrent une jolie messe de mariage. Après la cérémonie, il y avait déjeuner chez Monsieur Plamondon,auquel le Rev. M. Fillion prit part. Puis au départ du train, à 11½ hrs, les nouveaux époux partirent pour Winnipeg accompagnés de bon nombre de parents qui leur tinrent compagnie jusqu'à Morris. M. et Madame Desjardins partirent le même soir pour Pembina.

M. Moise Marion est mort ici jeudi dernier, à l'âge de 87 ans. Son service funèbre a eu lieu lundi, au milieu d'une affluence considérable. Feu M. Marion naquit à Saint-Jacques de l'Achigan P. Q.; il résidait au Manitoba depuis 1882. Il était père de 12 enfants, dont 11 vivants. Voici leurs noms : MM. Séverin, Moise, Romuald, Ephrem, et Omer Marion, et Madame Bruneau, de Saint - Jean - Baptiste ; M. Zoël Marion, Dawson City ; de M. Urgel Marion, Au Sable, Mich.; M. Isaac Marion, Pawtucket, R. I.; MM. Edmond et Noé Marion, de St-Gabriel, P. Q., et Brownville, S. D. Le défunt était aussi le grand'père de la Rev. Sr Marion et de M. Aldéric Marion, de Saint-Boniface. Son épouse lui survit. Nous offrons nos sincères condoléances à la famille.

STARBUCK.

17 avril—On annonce pour l'été prochain le mariage du Baron L. de Galembert avec Melle M. de Chauny, de Starbuck (Man).

La cérémonie des fiançailles a eu lieu, d'après les anciennes coutumes françaises : la bague, une très belle émeraude, entourée de 10 magnifiques diamants, a été bénie en présence de quelques amis, et remise ensuite à la jeune fiancée. Tous nos souhaits de bonheur aux futurs époux.

LORETTE

Le 2 avril, j'avais le plaisir d'assister à une séance dramatique et musicale donnée par les institutrices du village de Lorette. Trois pièces ont été jouées avec beaucoup de succès et ces demoiselles méritent beaucoup d'éloges pour avoir si bien réussi, ainsi que leurs petits acteurs et actrices qui ont très bien joué leurs rôles. Malgré la froide température, la salle était très bien remplie. Melles Verreault et Melle Brindamour se sont distinguées surtout dans la pièce intitulée. "Trois bonnes sous le même Bonnet." Nous avons aussi été enchantés du chant et de la musique.

UN SPECTATEUR.

LABROQUERIE

—Les nouveaux chantiers qui ont eu lieu cet hiver sont maintenant terminés; le nombre de cordes de bois se chiffre par milliers. La descente du bois par la rivière sera considérable cet été si l'eau est tant soit peu abondante.

—Des colons nous arrivent de temps à autre et se fixent définitivement au milieu de nous. Bravo! nous leur souhaitons la bienvenue et de grands succès. LaBroquerie, si longtemps méconnue du public et qu'on a souvent regardée d'un œil dédaigneux, montre aujourd'hui qu'elle est un des endroits les plus avantageux de colonisation, surtout pour ceux qui ne disposent que de faibles ressources. Les avantages de LaBroquerie sont considérables. D'abord la terre est d'une très grande fertilité; elle produit abondamment tous les grains, et de première qualité; nous avons de bons paturages, du bois en quantité et surtout une eau excellente. Voilà des avantages qui méritent d'être appréciés et qui ont été ignorés jusqu'ici. Les commencements de la paroisse furent difficiles, mais les pionniers entrevoyaient un avenir prospère pour eux et pour leurs enfants. Aujourd'hui ils sont très à l'aise et voient avec une légitime satisfaction leurs enfants groupés autour d'eux, établis sur de belles et bonnes terres. Avis donc aux colons laborieux qui arrivent au Manitoba. Ile peuvent trouver à LaBroquerie des terres qui leur donneront en peu d'années une position enviable et les mettront à l'abri de toute inquiétude.

AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'une demande sera faite à la prochaine session du Parlement du Canada par la Compagnie "The Northern Pacific & Manitoba Railway Company," pour un acte amendant le chapitre 58 (52 Victoria), ayant rapport à l'incorporation de la dite compagnie, pour étendre le temps afin de compléter les lignes et extensions autorisees par le dit acte, et par les actes y-exposés et contenues, avec le droit de construire les susdites par sections, et pour d'autres fins. Daté ce 6me jour de février A.D. 1899.

EWART, FISHER & WILSON,
15-2 9i Solliciteurs des Requérants.

AVIS

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'une demande sera faite au Parlement du Canada à sa prochaine session pour un acte donnant pouvoir à la "London & Canadian Loan & Agency Company (Limited)," à la "The Canada Landed & National Investment Company (Limited)," et à la "The Building & Loan Association," respectivement, ou à quelqu'une de ces compagnies et à telle autre compagnie ou à telles autres compagnies incorporées aux mêmes fins qui pourraient s'entendre à cet effet, de prendre et de faire tous les arrangements nécessaires pour s'amalgamer en une seule compagnie ou corporation, et de prendre des dispositions pour la vente et l'achat de leurs actifs entre elles, de manière à pouvoir effectuer cette amalgamation ; et à ces fins, de procéder à la consolidation des Actes d'incorporation des dites trois compagnies ou d'aucune deux d'entre elles, ou pourvoyant à donner à la nouvelle compagnie ou à la compagnie consolidée, le pouvoir de fonctionner en vertu de la charte de l'une des trois dites compagnies et conférant à la nouvelle compagnie ou à la compagnie consolidée, tous les pouvoirs nécessaires à l'émission d'un nouveau fonds-action et pour toutes autres fins nécessaires au parfait accomplissement de telle amalgamation de telle manière qu'il pourra être convenu entre telle ou telles compagnies et pour transiger les affaires de la dite compagnie amalgamée en vertu des dites chartes, ou d'aucune d'entre elles, ainsi amendée et pour donner le pouvoir aux dites trois compagnies, ou aucune d'elles, ou à la compagnie amalgamée, d'émettre des actions acquittées, eu en partie acquittées eu égard aux montants payés sur le capital-action souscrit des dites trois compagnies, ou d'aucune compagnie entrant dans la combinaison comme susdit, et pour canceller tout capital-action et pour émettre un nouveau capital-action ou, si nécessaire, pour incorporer une compagnie avec les pouvoirs nécessaires pour transiger les affaires d'une compagnie de prêt et d'épargnes et tous pouvoirs inhérents à telle compagnie de prêt et d'epargnes; pour acquérir l'actif et se charger des affaires des dites trois compagnies, ou d'aucune d'elles et de toutes autres compagnies qui pourraient consentir à telle transaction.

Daté à Toronto, le 9 mars 1899.

HOSKIN, OGDEN & HOSKIN,
23, rue Toronto, Toronto,
Procureurs pour la "The Canada Landed and National Investment Company (Limited)

ARNOLDI & JOHNSTON,
103, rue Bay, Toronto,
Procureurs pour la "The London & Canadian Loan & Agency Company (Limited)

CASSELS & STANDISH,
15, rue Toronto, Toronto,
Procureurs pour la "The Building & Loan Association. 15-3 9i

MUNICIPALITE DE MONTCALM.

AVIS

Est par les présentes donné que le rôle d'évaluation de l'année 1898 a été adopté pour l'année 1899, et que le Conseil siègera en Cour de Revision pour entendre les plaintes qui pourraient être faites contre le dit rôle d'évaluation, mardi, le 2me jour de mai 1899, à la Salle Municipale, Letellier, à dix heures A. M.

Que le dit rôle peut être vu et examiné au bureau du Secrétaire-trésorier par tout contribuable qui le désirera.

Que les plaintes contre le dit rôle, s'il y en a, seront reçues par le soussigné jusqu'au 21me jour d'avril 1899.

Donné à Saint-Jean-Baptiste, en mon bureau, sous ma signature, ce 14me jour du mois de mars 1899

JOSEPH BARIL,
Sec.-Trés., Mun. de Montcalm.

AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'une demande sera faite au Parlement du Canada, à sa prochaine session, d'un acte pour incorporer une compagnie ayant pour but de promouvoir et stimuler le commerce entre le marchand et le consommateur, ou celui qui commerce avec lui, pour la rédaction de plans et systèmes nécessaires, à telles fins, pour s'en assurer les droits de propriéte, pour les vendre et acheter, pour annoncer et solliciter, ainsi que pour toutes autres affaires nécessaires ou utiles à l'obtention de telles fins

McNEIL, McNEIL & TERNAN,
Solliciteurs des Requérants.

Daté à Halifax, N. E., le 22me jour de février 1899. 22-3 9i

DE PAR LE MONDE

M. F. Marion Crowford, Anglais, a entrepris d'écrise la vie du pape Léon XIII.

Son récent ouvrage "Ave Roma Immortalis" a été accueilli avec grande faveur au Vatican. Il y décrit la Ville Eternelle avec enthousiasme et respect. On le tient pour un biographe qui sera capable d'écrire les mémoires du plus diplomate des derniers pontifes non-seulement avec grand mérite littéraire mais encore de façon à être bien accueillis par les catholiques de langue anglaise. Il est en relations si intimes avec le Vatican qu'il aura toutes les facilités possibles pour se procurer les informations secrètes et compléter son œuvre sous le plus court délai.

L'Espagne se prepare de nouveau à la guerre, prévoyant une insurrection de la part des Carlistes.

Le "Petit Journal," de Paris est la publication qui compte le plus d'abonnés : 4,000,000.

Nous voyons par un rapport que le nombre de navires qui ont éprouvé des avaries dans les eaux canadiennes a été, en 1898, de 187 et que les pertes subies par suite de ces avaries ont été de $722.-967. Dans le chiffre de ces pertes sont comprises et les avaries aux navires et les pertes de cargaisons.

Le nouveau président de la République Française vient de faire une visite officielle à Montélimar, sa patrie. Un petit incident touchant s'est passé à l'arrivée du président Loubet. On avait réservé à sa mère une place sur un balcon, d'où elle pouvait mieux voir son fils, lors de son passage en landau. Le président ne devait se trouver avec elle qu'après la réception officielle. Mais, lorsque M. Loubet est passé devant elle, il a sauté à bas de son landau, en dépit du cérémonial, du protocole et des protestations de son entourage ; il a coura auprès de sa mère et il a embrassé avec affection sa vieille mère en proie à la plus vive émotion. Pendant son séjour à Montélimar, le président Loubet s'est montré simple et sans affectation tutoyant ses anciens amis: un peu plus même, comme quelques amis l'espéraient, il serait allé au café pour fumer une pipe et causer un instant.

Londres—Le secrétaire du cardinal Vaughan a qualifié d'impertinence la nouvelle publiée par le "Matin" de Paris, à l'effet que le cardinal serait candidat à la papauté, et il dénonce le journal qui y a donné naissance.

"Si un cardinal posait lui-même sa candidature, a dit le secrétaire, il serait méprisé par tous les catholiques.

Le vote se fait consciencieusement et sous l'inspiration de l'Esprit Saint. Personne ne peut dire avant le temps quel sera l'élu de Dieu, pour remplir la plus haute position qui so sur cette terre."

Au congrès de la presse en Italie que le roi Humbert vient d'ouvrir lui-même, à Rome, plus de 600 journalistes forment l'assemblée

Une discussion des plus vives s'est engagée, l'autre jour, à la diète prussienne. Un crédit fut inscrit au budget pour l'achat d'un tapis destiné à la chambre. Aussitôt un grand nombre de députés, y compris le comte Limber, ont énergiquement protesté. C'est que deux représentants sur trois sont de chroniques mâcheurs de tabac, à la diète prussienne.

La Haye—Le gouvernement vient de lancer des invitations en vue de la conférence de la Paix aux puissances suivantes : France, Russie, Allemagne, Autriche, Angleterre, Italie, Turquie, Espagne, Portugal, Danemark, Belgique, Suède, Luxembourg, Serbie, Roumanie, Montenegro, Grèce, Suisse, Etats-Unis, Siam, Perse, Chine, et Japon.

On annonce que le professeur von Sthengel, de l'université Munich, et qui doit être l'un des délégués allemands à la conférence de la Paix, vient de publier un pamphlet contre la paix universelle perpétuelle.

Anomalies de la guerre humanitaire.

Les insurgés des Philippines combattent leurs conquérants d'aujourd'hui avec des fusils de fabrication américaine. Une enquête a révélé que ces armes ont été fournies à Aguinaldo, par les Etats-Unis, combattant l'Espagne.

Retour des choses, fusils "à deux tranchants," dirait Calino.

A Propos d'Agriculture

Plaintes de la Terre

"J'ai vu, comme je vous vois, ce que je vais vous dire. La nuit dernière, il faisait noir comme dans un four, j'entends un grand bruit, plus fort que cent mille canons tirant ensemble.—Ah! ah! dit *Pierre Lacombe*, il y a bataille... —Forte bataille, répond l'enfant. Un grand trou s'ouvrit auprès de mon lit, de cent lieues de long et de cent lieues de large ; cinquante soleils éclairaient la chambre. Une vieille femme, de cent cinquante pieds de haut, sortit du trou, criant, pleurant, déguenillée, maigre et mal peignée.

"—Me connais-tu, mon petit Franck?—Non vraiment.—Je m'appelle *la Terre*, je nourris le monde et suis ta grand'mère...—Pourquoi pleurez-vous, ma grand'mère?—Le mauvais cultivateur me fait chagrin ; il laboure et sème toujours du grain, sans fumer, sans rien me donner. Dis-lui donc ça, mon pauvre *Franck*...—Ma grand'mère, je lui dirai.

"—Quand il fume bien et ne met qu'un blé, ou bien qu'il lève un pré, je donne triple récolte, longue paille et beaux épis, grain pesant et bien nourri. Je rends plus dans un an que dans quatre. Dis-lui donc ça, mon pauvre *Franck*... —Je lui dirai ma grand'mère.

"—La mauvaise herbe me mange ; elle vient toujours et tue son blé. Le seul moyen, c'est de mettre en pré pour que la mauvaise graine pourrisse. Dis-lui donc ça, mon pauvre *Franck*... —Je lui dirai, ma grand'mère.

"—Mon Dieu ! je ne demande pes à me reposer. Je veux toujours changer. Jamais deux ou trois grains de suite : ça m'écrase. Dis-lui donc ça mon pauvre *Franck*... —Ma grand'mère, je lui dirai.

"—Dis-leur : Madame *la Terre* est maligne comme un diable, revêche et têtue ; il faut lui obéir pour qu'elle donne— —Je ne dirai pas ça, ma grand'mère.—Si fait, si fait ; il faut qu'ils me connaissent. Ne les entends-tu pas me dire des sottises, crier : La terre ne vaut rien ? Ce sont eux qui ne valent rien... —Je leur dirai bien ça, ma grand'mère.

"—Vois-tu, madame *la Terre* a vingt espèces de sucs : l'un pour le grain, l'autre pour la patate ; celui-ci pour la betterave, celui-là pour le colza, le sainfoin, la luzerne, etc. Quand l'un est épuisé, il faut lui donner le temps de se refaire. Quand on a trait la vache, on attend le lait à revenir... —Ma grand'mère, je comprends ça.

"—Après un renouvelis, tout vient à merveille : c'est que tous les sucs sont là. On peut mettre deux froments en les fumant. Mais quand le cheval est fatigué, ou le laisse reposer ; quand la charrette a roulé, il faut la graisser... —Je leur dirai ça, ma grand'mère.

"—Plus rien n'a dit la dame. J'entends un grand chamaillis, comme chiens hurlant, fresaies criant, puis un petit charivari, et ça fut fini."

JACQUES BUJAULT.

COMMERCE

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 18 Avril 1899.

	$ cts.		$ cts.
Beurre, frais, la lb	0 16	à	0 18
Beurre, salé, la lb	0 15	à	0 15
Fromage	0 09	à	0 10
Œufs frais, la doz	0 00	à	0 25
Œufs en boites, la doz	0 16	à	0 18
Patates, le minot	0 35	à	0 45
Navets, le minot	0 20	à	0 30
Carrottes, le minot	0 40	à	0 45
Panais, la lb	0 02	à	0 00
Betterave, le minot	0 30	à	0 40
Oignons, le minot	0 90	à	1 00
Choux, par douzaine	0 25	à	0 60
Oie, par lb	0 00	à	0 12
Canards, par lb	0 00	à	0 12
Dindes, par lb	0 10	à	0 12
Poulets, par lb	0 08	à	0 10
Paille, la tonne	5 00	à	8 00
Porc, abattu, par lb	0 05	à	0 06
Mouton, par lb	0 07	à	0 08
Veau, abattu, par lb	0 08	à	0 09
Veau, vif, par lb	0 05	à	0 06
Bœuf, par lb	0 04	à	0 05
GRAINS.			
Blé dur, par minot	0 00	à	0 52
Avoine, par minot	0 00	à	0 32
Orge "	0 23	à	0 30
FARINE.			
Farine par 100 lbs, Roller Process			1 85
" Strong Baker			1 65
" Manitoba Baker			1 40
" Imperial Baker			1 10
" Superieure XXXX			95
" Nestor			80
Gru, la tonne			13 00
Son, "			11 00
BOIS ET CHARBON.			
Tremble	3 50	à	3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	4 50	à	4 50
Charbon dur	8 50	à	8 50
Charbon mou	4 50	à	4 50
FOIN.			
Foin de prairie, 1ère qual.	6 00	à	6 00
Foin pressé, par tonne	7 00	à	7 50

—Le *Manitoba* est en vente à Winnipeg chez M. G. R. Vendôme, 290, rue Principale et chez Melle Kéroack, coin de la rue Principale et Water. A St-Boniface chez M. J. B. Leclerc, barbier et agent de journaux, aveuue Taché.

FEUILLETON DU *MANITOBA.*

FILLE ADOPTIVE

No. 17

La belle-mère de l'épicière se nommait Madame Riquard.

Zoé dut interroger plusieurs passants avant d'arriver à l'adresse indiquée.

La maison qu'on lui désigna était un hôtel bourgeois, situé au milieu d'un jardin et se composant de deux etages. On y pénétrait par une large porte à deux battants. Le jardin, séparé de la rue par une grille couverte de lierre, n'avait pas moins d'un millier de mètres carrés.

Zoé sonna sans hésiter. Une bonne d'une quinzaine d'années vint ouvrir.

"Madame Riquard ? demanda Zoé.

—C'est ici et c'est moi," dit en paraissant derrière la jeune servante l'ancienne épicière, une femme d'une cinquantaine d'années.

Elle ouvrit la porte d'un salon sans luxe, mais confortablement meublé, et invita les visiteuses à y entrer.

"Vous allez, peut-être, Madame, me trouver bien indiscrète, commença Zoé en s'asseyant sur le canapé que lui montrait la rentière.— Et sans prendre garde à ses protestations elle lui apprit le but de sa démarche.

—Oui... Certes, je me souviens de la famille de Noirmont. Les Noirmont étaient mes clients."

Zoé bondit de joie.

"Alors vous pourrez me répondre."

Elle raconta le fait probable de l'adoption de Gardella par la comtesse.

Madame Riquard dit :

"J'ai un vague souvenir que la comtesse, en effet, adopta une petite fille dont la mère, une mendiante, fut recueillie mourante à la porte de l'hôtel.

—Une mendiante ! s'écria Zoé dont les yeux brillaient de contentement. Vous en êtes sûre ?

—C'est-à-dire qu'on l'a supposé.

—Ce devait être," assura la jeune fille. Françoise ne perdait pas un mot.

"Cependant, mademoiselle, reprit la bourgeoise, comme ceci arriva de 70 à 71, il est possible que la pauvre femme se soit trouvée la proie d'une misère due aux circonstances. Elle est morte sans pouvoir proférer un mot, de façon que chacun en a été réduit aux commentaires.

—Cette petite fille, objecta Françoise, s'adressant à Zoé, ce serait alors mademoiselle Gardella ?

—Vous le dites. C'est elle-même. Ainsi, ajouta-t-elle, répondant à une réflexion mentale, cette belle personne, si élégante, est une fille de mendiants ! je m'en doutais !"

Sa joie dénotait tant de haine triomphante que Françoise comprit que l'orpheline était la victime qu'elle poursuivait.

Je ne me trompais point, pensa-t-elle... Elle ne se serait pas donné la peine de venir si loin pour accomplir une bonne action !

"Et Madame de Noirmont a quitté Paris peu de temps après cet événement ? reprit Zoé.

—Tout de suite après.

—C'est là ce que je voulais savoir.

Elle se leva et se dirigea vers la porte en réitérant ses excuses. Au moment où elle allait sortir, Françoise s'approcha machinalement d'une photographie accrochée à la muraille, et fit un geste de surprise en examinant, avec un redoublement d'attention, la personne représentée par cette photographie. C'était un enfant, une petite fille de trois ou quatre ans en costume algérien. Bien que sa curiosité fut très excitée, elle ne dit rien tout d'abord, comme si elle pressentait qu'il ne fallait pas instruire Zoé de ce détail et ce fut seulement lorsque celle-ci, devançant Madame Riquard, était déjà dans le jardin et prête à franchir le seuil de la grille d'entrée, qu'elle hasarda une timide question.

"Madame, de qui est la photographie accrochée au mur de la cheminée de votre salon ? demanda-t-elle en se tournant vers la propriétaire.

—Il y en a plusieurs.

—Je parle de celui qui représente une petite fille vêtue en bayadère.

—Une jolie petite fille ! n'est-ce pas ?" dit Mme Riquard avec un hochement de tête.

Et sans attendre une nouvelle interrogatoire, elle continua :

"C'est le portrait de la Medji, l'enfant d'un brave militaire qui est mon pensionaire, et pour lequel le général Saugru de Forbach me paie une pension. Un pauvre garçon, jeune encore, qui a fait la campagne de 1870 et auquel une horrible blessure au crâne a ôté la raison. On n'a pas voulu l'envoyer dans une maison de santé à cause des soins particuliers que son état réclame. Sa folie est douce. Je me suis attachée à lui en souvenir d'un fils, qu'il me rappelle et que j'ai perdu à cette époque. La folie de mon pensionnaire consiste à prendre pour sa fille tous les enfants qui l'approchent, et la raison en est qu'il a eu le malheur, en partant pour la frontière, d'être forcé d'abandonner, à peu près sans ressources, sa femme et son enfant qu'on n'a jamais pu retrouver, malgré les recherches du général. Mais je vous entretiens là de choses qui ne sauraient vous intéresser. Adieu, Mesdames, et à votre service, conclut-elle en refermant la porte du jardin."

Zoé la salua une dernière fois, et s'éloigna tellement ravie de sa démarche, qu'elle ne sut le cacher à Françoise.

"Cette fille de mendiante, lui dit-elle, a la prétention d'épouser le comte Georges de Noirmont.

—Et M. le comte est-il de cet avis ?" demanda Françoise en feignant une indifférence qu'elle n'éprouvait pas.

La moldave ricana.

"Peut-être. Les gens sont si inconséquents ! Mais par bonheur la comtesse est là !"

La femme de chambre regarda Zoé et dit :

"La comtesse ne veut pas d'un mariage entre mademoiselle Gardella et M. Georges ?

—Sans doute, et on le comprend, de sa part surtout, puis qu'elle n'ignore pas la vérité sur l'origine de cette fille."

Françoise parut perplexe.

"Tout de même, si je ne me trompai, appensa-t-elle, pauvre petite Mademoiselle Gardella, elle est si gentille qu'elle mérite bien, celle-là, d'être heureuse..."

Elle ajouta, toujours se parlant à elle même.

Il faut pue j'en parle au comte de Noirmont, Un militaire qui tombe sur un champ de bataille, ça vaut un noble."

XIII

L'indiscrétion d'Antoinette eut pour conséquence de l'aigrir contre tout le monde. La comtesse, son oncle et Zoé, lui inspiraient, quoi qu'à divers degrés, un profond ressentiment. Elle ne pouvait pardonner à Madame de Noirmont la préférence qu'elle était prête à accorder sur elle à Zoé, uniquement en considération des millions de celle-ci. Elle ne pardonnait pas, non plus, à son oncle de s'être fait l'intermédiaire de la position du prince, sans se soucier de son avenir, bien qu'il connut ses sentiments pour Georges. Elle lui en voulait aussi d'avoir pris le parti de Gardella et pourtant elle se fut mise de ce parti plutôt que de laisser le chemin libre à Zoé. Elle eut encore préféré que Gardella devint, en fin de compte, la femme de Georges, que cette étrangère sans tact qui lui avait fait, à brûle-pourpoint, la confidence impudente de ses sentiments, comme si elle la jugeait assez laide pour être réduite au rôle de confidente.

Oh ! Zoé, oui, maintenant elle la détestait, et son aversion était telle, qu'elle ne vit pas arriver le jeudi sans appréhension, parce que, ce jour là, elle devait se retrouver au cours de chant avec elle et que, de plus, Madame Apettini la recevait à déjeuner au retour de la leçon. Il n'y avait pas à revenir sur cette habitude, tellement consacrée que Zoé n'attendait même plus qu'on lui réitérât l'invitation ; elle venait, sans cérémonie, suivie de sa femme de chambre qui, elle aussi, partageait régulièrement l'invitation adressée à sa maîtresse. Antoinette réfléchit à l'attitude qu'il convenait qu'elle prit vis-à-vis de Zoé pour ne pas sortir des devoirs que la bienséance impose aux gens du monde.

Le jeudi matin, elle partit de la maison plus tard qu'à l'ordinaire, et semblait plus maussade que jamais. Elle arriva rue du Bac lorsque la leçon était déjà commencée. Elle l'avait fait exprès pour éviter l'accolade et les démonstrations d'amitié de Zoé.

Elle eut soin, en entrant dans la salle de chant, de se détourner du regard de Mademoiselle Rocaresco, qui, de sa place, s'évertuait à lui adresser des signes. A un moment, elle dut, malgré elle, remarquer ces signes sous peine de paraître brouillée. Avant la fin de la leçon, Zoé, n'y tenant plus, vint à elle.

"Nous causerons au retour pendant le trajet... je vous surprendrai bien, allez ! Tout ce que je pensais de cette fille se réalise et à la lettre.

—De quelle fille parlez-vous ?

En adressant cette question, Antoinette gardait une attitude quelque peu froide et hautaine.

"Vous le demandez !... Comme si je pouvais parler sur ce ton et dans ces termes, d'une autre que de Gardella."

Après la leçon, aussitôt qu'elles se trouvèrent dehors, Zoé revint sur l'entretien interrompu et, passant son bras sous le bras d'Antoinette, elle lui glissa à l'oreille :

"Si vous saviez, ma chère, si vous saviez !.. Non, vous n'imaginez rien de pareil !

—Vous m'intriguez ?"

Françoise marchait avec la femme de chambre d'Antoinette à quelques pas et était aux aguets.

Sa tête avait travaillé dans l'espace des vingt-quatre heures qui les séparaient de leur voyage de Vincennes. Françoise Savelle n'avait pas trente ans. C'était une bonne créature, peu douée des avantages extérieurs, grande, blonde et mal faite. Elle avait une figure pâle, à la peau déjà ridée. Ses cheveux jaunâtres étaient relevés sur la nuque avec soin, mais sans prétention. Ses traits respiraient l'honnêteté et la finesse. Devinant dans l'acharnement que Zoé mettait à se procurer des renseignements sur Gardella, le desir de faire du tort à l'orpheline, elle n'eût qu'à suivre ses instincts naturels pour essayer de se placer entre celle-ci et celle-là. Au reste, la tendance sympathique qui l'entrainait vers Gardella avait une cause, de même que le sentiment opposé que lui inspirait sa maitresse. Plusieurs fois il etait arrivé que Madame Rocaresco, ne pouvant accompagner sa fille aux soirées des Apettini, l'avait confiée à Françoise, avec la charge, pour cette dernière, de venir la chercher à l'heure du départ.

(*A Suivre*)